

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Portail Sciences du langage

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Sciences du langage - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	411	42	58	28	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Être ouvert.e aux questions de handicap en général et de surdit  en particulier du point de vue des sciences humaines (non m dical).

Savoir argumenter en fran ais  crit.

Savoir effectuer des lectures th oriques.

Être int ress .e par les langues en g n ral et par leurs usages.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En première année de licence, les étudiants choisissant de suivre la licence sciences du langage option santé (L1 SDL-AS) suivront les cours des blocs fondamentaux et transversaux (avec des cours obligatoires) de la licence sciences du langage classique, mais pas les enseignements des blocs des mineures, qui seront remplacés par ceux de l'option santé.

L'UFR de Sciences du langage de l'université Paris 8 est pionnière en matière d'enseignement et de recherche fondés sur une approche linguistique et culturelle des sourds (incluant les malentendants), propre aux sciences humaines et sociales.

Les cours proposés aux étudiants souhaitant s'engager dans des études de santé s'inscrivent dans la volonté de développer une vision holistique (complète) des personnes sourdes et, au-delà, des personnes en situation de handicap, pour une prise en charge de leur santé la plus adaptée possible.

Pour les enseignements transversaux obligatoires, les étudiants en L1 SDL-AS suivront donc les cours suivants :

Semestre 1 - UE 3 Compétences transversales - EC découverte : Histoire des sourds et des langues des signes

Semestre 1 - UE 3 Compétences transversales - EC langue vivante : Langues des signes française - 1 (le cours aura lieu au semestre 2)

Semestre 2 - UE 6 Compétences transversales - EC libre : Sensibilisation à la surdité et à la langue des signes

<https://www.univ-paris8.fr/UFR-sciences-du-langage-SDL>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en format réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment leur lettre de motivation en y indiquant par exemple leur souhait de poursuite d'études.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Relevés de notes, Bulletins.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition de la démarche scientifique, Qualité de l'expression écrite, Méthode de travail		Bulletins, Dossier scolaire, Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, Capacité d'organisation, Concentration en classe, Autonomie, Implication, Capacité à s'investir		Ensemble du dossier	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation.		Projet motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique, Curiosité pour les questions sociétales.		Activités et centres d'intérêt, Fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigne,

Président de l'établissement Université Paris 8